

## CONSEIL COMMUNAL DU 24 MARS 2025

Conseil communal assez routinier avec des accords de désignations de représentants à diverses commissions et comités et approbation de divers comptes.

### UNE AVANCEE DEMOCRATIQUE: LA DIFFUSION DU CONSEIL COMMUNAL

Concernant le point 17 « *Hôtel communal - Rénovation de la salle du conseil* » Arthur Lambert tient à signaler combien « Ensemble » souhaite que les débats du Conseil Communal puissent être filmés et enregistrés et être communiqués au plus grand nombre dans un souci de transparence démocratique mais aussi pour que les citoyens puissent être au courant de ce qui fait l'actualité de la Commune bien au delà de leur quartier. Le bourgmestre signale qu'un accord à ce sujet a été donné lors de la déclaration de la politique générale au conseil communal dernier. Dont acte.

Godelieve Boulert demande des nouvelles des travaux de toitures du château Cheneau, de la bibliothèque et de l'hôtel communal. Le bourgmestre rassure en disant que tous les travaux suivent leurs cours.

### UNE DESIGNATION PAR VOTE

Toutes les désignations de représentants aux diverses commissions sont acceptées sans vote. Le nombre de représentants proposés correspond au nombre de représentants à désigner. Pour le poste 6 « *Commission Communale de l'Accueil extrascolaire* », il y a plus de candidats que de postes à pourvoir. Un vote est organisé. Chaque conseiller possède deux voix. Tout naturellement, les deux candidats effectifs sont désignés par la majorité. Dans un deuxième tour, pour le vote des suppléants, ce sont deux candidats d'Ensemble qui sont désignés. Cela reflète combien à chaque fois, il y a ce vote « majorité contre opposition ». D'où l'importance des questions diverses et des réponses qui pourraient être apportées si elles avaient un écho auprès des autorités communales.

### DES AMENAGEMENTS POUR LES USAGERS

Le Parc Bourdon est concerné par une implantation d'un espace de Street Workout et de la réhabilitation d'un espace fitness. (Point 21)

Delphine Verstraeten pose alors trois questions concernant les riverains et les usagers de ce parc qui accueillent bien du monde: mouvements de jeunesse, familles et promeneurs.

« Qu'en est-il de l'aménagement du trottoir de l'avenue Jean Volders? » « Quid de la plaine de jeux pour enfants avec une stagnation d'eau importante et un revêtement peu adapté ce qui peut amener à des accidents graves? » « Pourquoi les chemins sont si peu entretenus? »

Geoffrey Matagne signale d'emblée que le Parc Bourdon est un des plus beaux circuits de « Disk Golf » et qu'il est connu comme tel à l'étranger. Encore une fois, une réponse qui ne correspond pas directement à la question.

Il apprend aussi que le Parc appartient à Vivaqua, que tous les aménagements à apporter sont soumis à des règles strictes. La commune n'est pas toujours maître du jeu.

De plus, si de l'eau stagne c'est que Vivaqua a arrêté les pompages dans ce secteur.

Le bourgmestre quant à lui se montre outré qu'on puisse attaquer la commune qui décline toute responsabilité suivant la loi et les règlements de police. « *Peut-être voulez vous la fermeture pure et simple des plaines de jeux.* » En attendant et pour seule réponse, il demande à son échevin des travaux de veiller à bien installer les panneaux adéquats pour couvrir la commune.

Encore une fois, la réponse apportée dépasse de loin les préoccupations citoyennes qui sous tendent la question posée.

### DES QUESTIONS PROCHES DES CITOYENS

Olivier Vanham relaie une remarque émanant de certaines personnes qui se promènent au Paradis et qui s'inquiètent de voir « une intervention radicale » d'une presque mise à blanc des

berges.

Le bourgmestre répond qu'il s'agit « *d'une volonté d'entretien et qu'il s'agit surtout de ne pas se laisser envahir par la végétation* ». De plus, il signale que cela se fait tous les ans.

N'empêche, on pourrait réfléchir à savoir si on ne pourrait pas accueillir encore plus de biodiversité dans cet endroit si cher et apprécié du public.

Il ajoute « Ce plan d'eau est bien géré. Il ne faut pas chercher des problèmes où il n'y en a pas. »

Aucune remise en question possible avec de telle pirouette.

Il est demandé par Christine Huenens aussi de placer un banc à la plaine de jeux de Lillois plus quelques jeux supplémentaires. Réponse laconique de Pierre Lambrette inaudible depuis la salle. Ce qui démontre bien l'importance d'une bonne sonorisation pour la clarté et la bonne compréhension des débats.

Concernant le stade synthétique de foot d'Ophain, Aurélie Etienne signale l'aspect boueux des alentours et de l'endroit où les parents attendent leurs enfants.

Sylvio Proto répond que « *ce n'est pas au programme* ». L'échevin des travaux parle de la tribune à construire qui nécessiterait de nouveaux aménagements. Ce qui n'est pas l'objet de la question qui est juste une demande d'aménagement simple pour mieux accueillir les spectateurs. Et d'ajouter: « *On voit toujours ce qu'on a pas et pas ce qu'on a.* »

Pour un grand nombre de questions, le bourgmestre suggère de prendre connaissance des réponses dans « L'Echo du Hain » où dit-il « *On tient les gens en haleine dans l'Echo du Hain.* » Peut-être est ce plus facile de répondre aux questions qu'on s'autorise à se poser et qu'on juge donc plus valide plutôt que d'être à l'écoute des questions que se posent les personnes? D'où l'importance des questions posées par l'opposition qui sont avant tout signes de la préoccupations des habitants pour leur lieu de vie.